



# Connaître, adapter, accompagner, protéger

Depuis deux ans déjà, vous retrouvez chaque mois un nouvel article dédié à la biodiversité dans le cadre de notre partenariat avec le Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés. Mais qui se cache derrière ce nom XXL ? Quelles sont les missions et les actions du Conservatoire sur notre territoire ? Vous pouvez le découvrir dans cet article.

**C**BNFC-ORI ! Derrière cet acronyme peu avenant, se cache une association scientifique consacrée à l'étude et la préservation des plantes sauvages, des insectes et de leurs milieux naturels en Franche-Comté : le Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés.

Cet organisme à but non lucratif remplit une mission de service public confiée par l'Etat et fait partie du réseau des 12 Conservatoires botaniques nationaux, répartis sur l'ensemble du territoire français (Métropole et Outre-mer). Administrée par des personnes morales uniquement (Conseil Régional, Conseils départementaux, communautés de communes, ONF, Université, sociétés savantes...), l'association bénéficie d'un agrément ministériel qui s'étend sur les 4 départements de l'ex Franche-Comté. Elle agit au niveau régional, mais participe également à des actions de coopération nationales et internationales.

Ni militante, ni politique, la structure joue le rôle d'expert et de référent pour toutes les questions en lien avec les espèces végétales (flore, fonge...), les invertébrés (insectes, mollusques...) et leurs milieux naturels. Elle centralise et étudie les données sur son territoire, afin d'apporter une analyse scientifique objective et un appui à tous ceux qui lui en font la demande (services publics et collectivités, gestionnaires d'espaces naturels...).

## Connaître et comprendre

Identifier, localiser et inventorier les espèces et leurs milieux constituent un préalable indispensable à leur

## Quelques grands chiffres

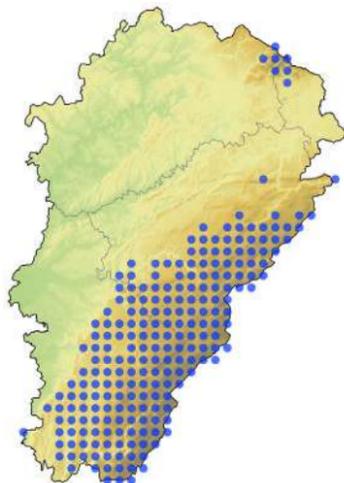
■ 16 202 Km<sup>2</sup> de territoire d'agrément

■ 2 058 583 données d'espèces répertoriées dans la base de données naturaliste du CBNFC-ORI

■ 2 078 espèces de plantes supérieures (plantes à fleurs, arbres et arbustes, fougères...) connues en Franche-Comté : dont 209 sont menacées et 4 espèces ne se trouvent actuellement plus qu'en Franche-Comté

■ 155 espèces de papillons de jour connues en Franche-Comté, dont 28 sont menacées

■ L'importance des espaces agricoles : la 1/2 des espèces végétales sont associées aux espaces agricoles et 75 % des espèces de papillons de jour et d'orthoptères (criquets/sauterelles/grillons) se rencontrent en milieu agricole de façon régulière !



■ Un exemple en Franche-Comté : la gentiane jaune, une espèce emblématique des paysages agricoles du Haut-Doubs. © Brendan-Greffier



protection. L'équipe scientifique du Conservatoire assure donc la collecte et le traitement des données (anciennes et actuelles) de répartition des espèces, qu'elles soient rares, communes ou encore envahissantes sur le territoire. Les études et inventaires menés permettent ensuite de mieux comprendre, cartographier et suivre les évolutions du patrimoine naturel franc-comtois au fil du temps. Le tout est agrégé dans une base de données (comportant plus de 2 millions de données), que l'association tient à la disposition de tous.

Concrètement, cela permet d'établir un état des lieux de la diversité naturelle sur une zone donnée, de produire des indicateurs et des supports d'information, de constituer des référentiels ou encore d'élaborer des listes d'espèces (remarquables ou invasives) servant de socle à la mise en place de protocoles d'intervention. Un exemple en Franche-Comté : la gentiane jaune, une espèce emblématique des paysages agricoles du Haut-Doubs.

## Accompagner et adapter

En tant qu'expert, le Conservatoire botanique participe aussi à l'identification et la préservation des espèces rares et menacées ainsi qu'à la lutte contre les espèces invasives. Il guide notamment les décideurs publics sur les priorités de conservation et propose des mesures de préservation aux gestionnaires et propriétaires.

Côté législatif, il contribue à l'évolution de la réglementation et d'une manière générale à la mise en œuvre de politiques publiques de préservation de l'environnement (Natura 2000, ENS, ZNIEFF, SCAP, ABC, TVB...). Régulièrement sollicité pour son expertise, dans le cadre de l'instruction et du suivi des procédures de police de l'environnement, il peut également intervenir dans le dispositif Éviter/Réduire/Compenser, en particulier pour accompagner la mise en œuvre et le suivi de mesures compensatoires.

Concrètement, le Conservatoire définit les espèces à enjeu sur le territoire et anime les plans d'actions ou de lutte au niveau régional, il rend un avis sur différents projets d'aménagement du territoire et joue également un rôle dans la conservation des espèces en voie de disparition, en conservant des graines ou en menant des projets de réintroduction en milieu naturel...

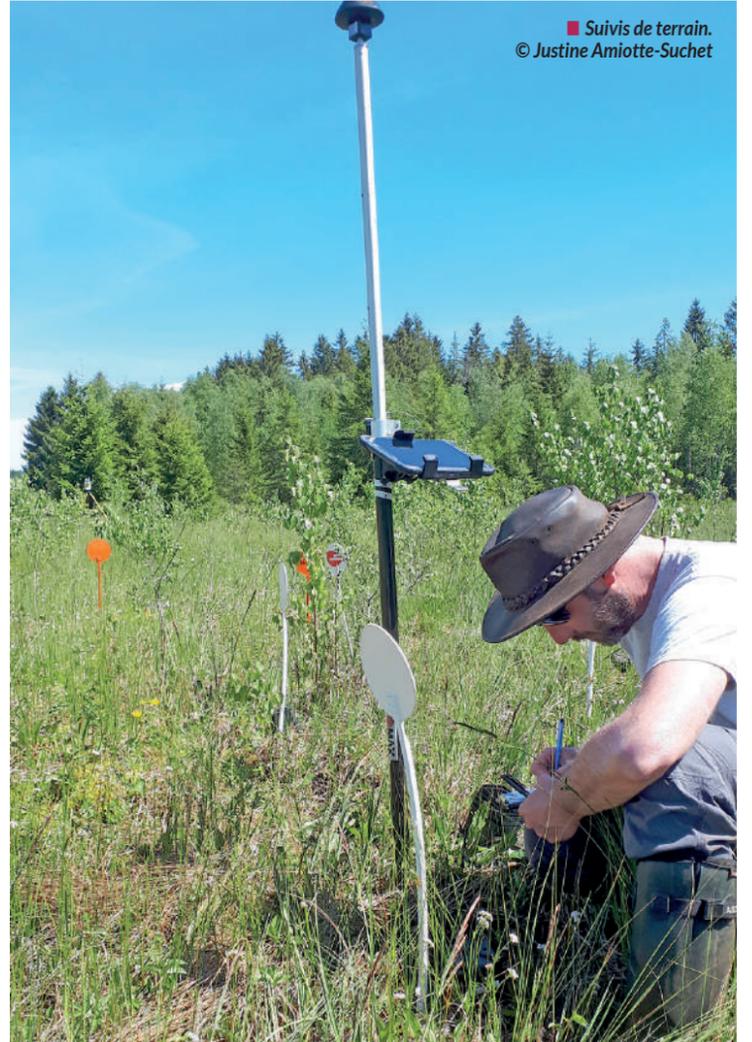
Quelques exemples en Franche-Comté : l'expertise et l'appui du CBNFC-ORI sont sollicités dans le cadre du concours des prairies fleuries par exemple, dans l'instruction des dossiers liés à l'utilisation de casse-cailloux, dans l'étude de plans d'urbanisation ou encore dans des sessions de formation auprès d'agriculteurs et professionnels de l'environnement...

## Participer à l'information du plus grand nombre

En créant différents outils



■ Stand Vivo médiation avec les enfants. © Julien Ryelandt



■ Suivis de terrain. © Justine Amiotte-Suchet

d'information et de sensibilisation ou en développant des supports de formation, le Conservatoire cherche à rendre accessible la connaissance acquise et à se rapprocher d'un public diversifié. L'objectif est d'instaurer un dialogue et d'encourager l'appropriation des différents enjeux par tous, tout en donnant à chacun les moyens d'agir à son niveau, en conciliation avec ses activités respectives... Concrètement, cela se traduit par l'édition de supports de formation comme des guides d'identification de la flore des prairies, la publication d'atlas ou de posters consacrés aux espèces remarquables de Franche-Comté, la réalisation de campagnes d'information liées aux espèces exotiques envahissantes...

Exemple en Franche-Comté : en 2020, le Conservatoire a collaboré avec le Grand Besançon, pour la réalisation de parcours de randonnée mettant en avant des éléments intéressants de la biodiversité locale...

## Un partenariat qui se poursuit

Parlons d'agriculture et de biodiversité ensemble chaque mois, dans une nouvelle rubrique technique, mise en place avec la complicité du CBNFC-ORI ! Une rubrique pour aborder, de façon technique, la place de la biodiversité dans la gestion d'une exploitation, pour évoquer des pistes d'action et s'appuyer sur des retours d'expériences...

Justine Amiotte-Suchet

## Quelques métiers au sein du CBNFC-ORI

■ **Botaniste** : scientifique étudiant les espèces végétales sauvages

■ **Phytosociologue** : scientifique étudiant les associations végétales, et leur relation avec le milieu naturel.

■ **Entomologiste** : scientifique, étudiant les insectes

■ **Malacologue** : scientifique étudiant les mollusques

■ **SIQiste** : expert informatique chargé de concevoir des architectures de bases de données géographiques, d'analyser et d'exploiter des données liées à la répartition des espèces sur un territoire donné.

Des questions, une problématique concrète à évoquer, un projet ?

Le CBN se tient à votre disposition pour échanger !

[www.cbnfc-ori.org](http://www.cbnfc-ori.org)